

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité



MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

**COMMUNIQUE POUR MULTI-DIFFUSION
EN SYNCHRONISATION AVEC LES RADIOS RURALES.**

Conformément à l'Arrêté N0 2637/MTFP/DNFP du 23 novembre 2021, portant mise à la retraite de 6300 Fonctionnaires et Contractuels de divers Départements, Gouvernorats, Préfectures et Communes, le Ministre du Travail et de la Fonction Publique :

- Confirme que ledit arrêté prend effet à partir du 1^{er} janvier 2022 ;
- Félicite les agents concernés pour les loyaux services rendus à la Nation tout au long de leur carrière administrative ;
- Précise que les cadres anciennement ou nouvellement nommés et mis à la retraite par l'Arrêté précité, restent à leurs postes jusqu'au 31 Décembre 2021 ;

- Encourage ses homologues Ministres, les Gouverneurs, Préfets et Maires à organiser des cérémonies de départ des nouveaux retraités dans la dignité et l'honneur.

En fin, le Ministre du Travail et de la Fonction Publique sait d'avance compter sur les Ministres, Gouverneurs, Préfets et Maires pour la bonne application du contenu du présent communiqué.

C.C: PRG/PM

Conakry, le 26 Novembre 2021



Y. Yombouno

Julien YOMBOUNO